



« Ne jugez pas, et vous ne serez pas jugés ; ne condamnez pas, et vous ne serez pas condamnés. »

Après l'affirmation reprise dimanche dernier (dans le cadre de la journée mondiale de la santé), « Soyez miséricordieux comme votre Père est miséricordieux », l'évangile de ce dimanche nous en précise les enjeux.

Nul humain n'est parfait, et donc ne peut se permettre de condamner un autre humain imparfait.

Cette situation est parfois douloureuse, car afin que la société puisse vivre, que la justice humaine puisse –légitimement– s'exercer tous les jours des hommes et des femmes jugent, condamnent leurs semblables.

A l'heure où les faits judiciaires prennent de plus en plus de place dans le paysage médiatique, peut-être que l'invitation de ce jour peut nous aider à donner du sens à la justice.

Puissions-nous ne jamais condamner un humain même lorsque nous condamnons des faits commis par cet homme.

Les nécessités de la vie sociale imposent des règles valables pour tous et par voie de conséquence des sanctions pour ceux qui ne les respectent pas ! Plus même parfois la mise à l'écart apparaît nécessaire (le temps de pénitence, est une des fonctions de l'administration pénitentiaire). Le temps de la pénitence devenant alors non pas celui de la punition mais de la mise à l'écart pour préparer d'autres chemins : pour un temps de conversion.

Car l'autre fonction de la même administration pénitentiaire est de prévoir la réinsertion de la même personne. Il ne s'agit pas de condamner un homme mais un fait pour permettre à l'humain de retrouver sa place dans notre société.

Que cette règle sociale inspirée de la pratique chrétienne (en témoigne les noms usités) nous pousse à faire ce travail dans nos propres jugements.

Jugeons les faits mais ne jugeons pas les personnes. Sommes-nous parfaits, ou au-dessus des lois ? Comment espérer la miséricorde sur nos limites humaines si ce n'est en étant miséricordieux ?

Autrement nous pourrions bien être nous-même victime de notre illusion de perfection !

A l'inverse Dieu se fait « miséricorde » et nous invite à cette attitude de compassion pour celui qui s'égare. Mgr Herbulot (ancien évêque de l'Essonne) refusait toujours qu'on appelle un humain « un détenu » sans cesse il intervenait pour dire « une personne détenue ». Nous invitait à respecter l'homme au-delà de sa condition de pécheur.

Il nous reste sûrement beaucoup à apprendre de cette page d'évangile, pour nous comme pour notre vie dans l'église et dans le monde.

Oser réaffirmer ce qui est bon et droit,

ET oser croire que tout humain est capable de mieux.

Comme un parent qui aime en punissant la faute de son enfant, osons condamner l'erreur mais jamais l'humain. **Osons être vrai ET miséricordieux.**

P. Thierry DAVID.

Responsable du Secteur Pastoral de Brunoy – Val d'Yerres



Le secrétariat Paroissial vous propose le **Missel des Dimanches 2022** (nouvelle traduction liturgique) au prix de **10 euros**.

Pour tout achat ou réservation, nous vous invitons à envoyer un mail à paroisse.brunoy@free.fr ou à venir au secrétariat paroissial dans le strict respect des normes sanitaires.

attention aux « vacances » cf. au verso!

Secrétariat Paroissial Brunoy-Val d'Yerres

14 rue monmartel - 91800 Brunoy 01.60.46.01.12 - paroisse.brunoy@free.fr

lundi 9h-12h (uniquement par mail) - mardi, jeudi, vendredi 9h-12h/ 13h-16h.



Locaux scouts 31 rue du réveillon (Brunoy)

Samedi 5 février vers 9 heures, un incendie a endommagé les deux locaux principaux utilisés par les scouts.

La structure du bâtiment n'a pas été atteinte par le feu, mais les aménagements intérieurs sont à refaire complètement: électricité, chauffage, fenêtres, peinture, etc...

Les deux bâtiments et le terrain sont la propriété de l'association Saint Pierre, Saint Paul, Saint-Médard qui les met à disposition des 160 scouts de tout âge.

Avec les responsables scouts, les démarches sont entreprises auprès des assurances pour les indemnités de prise en charge de l'ensemble des travaux.



Jean-François BERTINA
Trésorier

Marcel JOURNET
Président de l'association SPSPSM

Malgré la fermeture des locaux des scouts-guides, et des louveteaux-jeannettes, **les activités scouts continuent. Les chefs et cheftaines vont s'adapter** afin de continuer à faire vivre le scoutisme aux enfants.



Catherine BOURGOIN
Responsable SGDF Brunoy.

J M J - LISBONNE

JUILLET - AOUT 2023



Quelques Jeunes du Secteur souhaitent participer au JMJ (JOURNEES MONDIALES DE LA JEUNESSE) de 2023 à Lisbonne (PORTUGAL).

Pour anticiper et préparer financièrement un tel projet, ces jeunes recherchent des **bo-caux en verre, vides et avec couvercle**.

Pouvez-vous les déposer au fond de l'Eglise, dans le carton mis à disposition pour cela, **au plus tard le Dimanche 20 Février 2022 s'il vous plaît ?**

Merci d'avance.

Prochaine rencontre ce DIMANCHE 20 FEVRIER 2022

APRÈS LA MESSE A L'EGLISE SAINT DAMIEN DE VEUSTER A Epinay.

Contact : Sylvie MALOUMBI au 06-30-03-16-71

Nos peines

Funérailles
Brunoy:
Yolande BOISSET



Bonnes vacances à tous ceux qui peuvent « souffler », prenez soin de vous... et de votre prochain.

Pas d'accueil pendant les vacances scolaires
Répondeur Boussy, Quincy/Varennes 01 69 00 29 58
Epinay 01 60 46 71 50

Le secrétariat à Brunoy
sera ouvert du 28 février au 6 mars.

Mais fermé la première semaine des vacances scolaires.



Annonces : Aide à Domicile confirmée recherche du travail pour ménage, cuisine, aide aux personnes âgées.
Merci de contacter Jean-François BERTINA pour plus de renseignements au 06.83.56.72.92.
Si absent, déposer un message.

La Conférence Saint Vincent-de-Paul relance son appel à toute personne de confiance pouvant :
Sous-louer temporairement une chambre ou un logement de préférence sur Epinay.

Pour une femme de 49 ans, seule et sans enfant, le temps que cette dernière trouve un logement durable.

Merci à celles et ceux qui pourraient répondre favorablement à cette demande d'entraide.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Alain Bonnet au 06 98 22 71 29